



# Pour le contrôle des principales maladies des gazons

- + Utilisable toute l'année
- + Persistance d'action jusqu'à 28 jours



envu™ Golf

Fiche technique Fongicide

# Fongicide pour le contrôle des principales maladies du gazon



## Composition

200 g/l de tébuconazole  
100 g/l de trifloxystrobine

## Formulation

Liquide sous forme de Suspension Concentrée (SC)

## Autorisation de mise sur le marché

AMM N° 2120219



## Classement

H361d - H362 - H400 - H410

## Période de traitement

|           |          |   |   |   |   |
|-----------|----------|---|---|---|---|
| J         | F        | M | A | M | J |
| J         | A        | S | O | N | D |
| conseillé | possible |   |   |   |   |



## Dose homologuée

0,75 l/ha

## Délai de réentrée

48 heures  
(en cohérence avec l'arrêté du 4 mai 2017)

## Nb d'applications autorisées

2 applications maximum par an à réaliser de manière non consécutives.

## ZNT aquatique

5 mètres

## Persistence d'action :

Protège efficacement **jusqu'à 28 jours au moins** dans la plupart des conditions si le traitement est bien positionné en préventif.



## Conditionnement

250 ml

## Le saviez-vous ?

- Seul fongicide **prêt à l'emploi associant strobilurine & triazole.**
- **Efficace sur un large spectre de maladies (majeures et secondaires).**
- **Protection interne et externe** des parties aériennes du gazon. **Distribution homogène dans la plante** par mésostémie & systémie.
- **Utilisable toute l'année** (préférer les périodes de pousse active) **sur tout type de gazons.**
- **Souplesse : à l'abri du lessivage 2 heures** après application.
- **Association intégrée :** s'inscrit parfaitement dans les programmes fongicides classiques.
- **Robustesse :** association de deux modes d'action différents et complémentaires pour un management préventif du risque de développement de résistances des maladies.



# Pour aller plus loin

## Description

**Dedicate**<sup>®</sup> est un fongicide à base de trifloxystrobine et de tébuconazole. Il protège les gazons de graminées par systémie et mésostémie et agit de manière préventive (principalement) et curative sur un large spectre de phytopathogènes.

**Dedicate**<sup>®</sup> peut être employé quelle que soit la période de l'année sur tout type de gazons. Privilégiez toutefois les périodes de pousses actives.

## Mode d'action

**Dedicate**<sup>®</sup> associe deux substances actives très complémentaires :

### Tébuconazole

Le tébuconazole appartient à la famille des triazoles. Il agit en perturbant la biosynthèse des stérols cryptogamiques (groupe IBS1). Le tébuconazole prévient et bloque le développement du champignon (action sur l'élongation du tube germinatif et la croissance mycélienne). Il est par ailleurs doté de propriétés originales : pénétration rapide dans les tissus de la plante, puis migration lente et régulière à l'intérieur de la plante traitée par mouvement translaminaire et systémie acropétale.

### Trifloxystrobine

La trifloxystrobine, substance active de la famille des strobilurines. Elle agit principalement sur la germination des spores des champignons et l'élongation du tube germinatif en inhibant le processus de respiration cellulaire (groupe QoI). C'est une substance active essentiellement préventive. La trifloxystrobine est dotée de 3 propriétés essentielles (mésostémie) : forte affinité avec la cuticule des feuilles, redistribution en phase gazeuse dans le couvert végétal et activité translaminaire.

La combinaison de ces 2 molécules fait de **Dedicate**<sup>®</sup> un produit particulièrement bien adapté à la protection des gazons de graminées. Le produit se fixe et pénètre rapidement dans les tissus tout en assurant une répartition homogène. La protection est optimisée et assurée à l'intérieur comme à l'extérieur du feuillage.

Le produit est aussi rapidement à l'abri du lessivage.

## Dose(s) et usage(s) autorisé(s)

**Dose homologuée : 0,75 l/ha**

**Usages autorisés**, traitement des parties aériennes des gazons de graminées pour lutter contre :

- Fusarioses froides (*Microdochium nivale*)
- Fusarioses estivales (*Fusarium culmorum*, *Fusarium poae*)
- Dollar spot (*Sclerotinia homoeocarpa*)
- Fil rouge (*Corticium fuciformis*)
- Anthracnose (*Colletotrichum graminicola*)
- Maladies des taches foliaires de type Helminthosporioses (*Helminthosporium spp.*, *Curvularia spp.*, *Bipolaris spp.*)
- Rouilles (*Puccinia sp.*).

**Dedicate**<sup>®</sup> est autorisé pour 2 applications par an maximum à positionner de manière non consécutives. Il convient également de respecter un délai minimum de 28 jours entre deux applications de **Dedicate**<sup>®</sup>.

| Dose <b>Dedicate</b> <sup>®</sup> | Quantité d'eau recommandée | Surface à traiter            |
|-----------------------------------|----------------------------|------------------------------|
| 750 ml                            | 400 à 500 L                | 10 000 m <sup>2</sup> (1 ha) |
| 375 ml                            | 200 à 250 L                | 5 000m <sup>2</sup> (0,5 ha) |
| 15 ml                             | 8 à 10 L                   | 200 m <sup>2</sup>           |
| 7,5 ml                            | 4 à 5 L                    | 100 m <sup>2</sup>           |

## Sélectivité

Grâce aux propriétés de sa formulation dédiée, **Dedicate**<sup>®</sup> est parfaitement sélectif de la plupart des espèces et variétés de gazons de graminées. Il est utilisable sur tout type de terrain : terrains sportifs (golf, football, hippodromes), gazons d'ornement ou d'agrément et gazons de placage.

### Liste des espèces ayant été étudiées pour le dossier d'homologation :

- Fétuque élevée (*Festuca arundinacea*)
- Fétuque rouge traçante (*Festuca rubra*)
- Pâturin des prés (*Poa pratensis*)
- Pâturin commun (*Poa trivialis*)
- Agrostide capillaire (*Agrostis capillaris*)
- Agrostide tenue (*Agrostis tenuis*)
- Fétuque ovine (*Festuca ovina*)
- Fétuque rouge gazonnante (*Festuca nigrescens*)
- Pâturin annuel (*Poa annua*)
- Ray-Grass anglais (*Lolium perenne*)
- Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*)
- Chiendent pied-de-poule (*Cynodon dactylon*)

Utilisez **Dedicate**<sup>®</sup> sur gazon bien installé. Lors de la pulvérisation, éviter tout entraînement et toute projection sur les feuilles et écorces vertes des arbres et arbustes, ou de tout massif ornemental, situés à proximité.

## Champ d'activité

| Maladies   | Description   | Périodes et facteurs favorables à la maladie  |
|--|---|---|
|  <p><b>Fusariose froide</b><br/>(<i>Microdochium nivale</i>)</p>                        | <p>Taches circulaires (2-60 cm) de couleur bleu gris évoluant sur le rosé, puis brun rouge. Peut se développer sous la neige. Le centre peut reverdir. Un anneau brunâtre ceinture la tache.</p>  | <p><b>Automne, hiver, printemps :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• zones humides</li> <li>• excès d'azote ammoniacal (NH<sub>4</sub>) et d'azote organique en général</li> <li>• agrostides, pâturins</li> <li>• sol et eau d'arrosage alcalins</li> </ul>  |
|  <p><b>Dollar spot</b><br/>(<i>Sclerotinia homeocarpa</i>)</p>                          | <p>Taches rondes, petites (2-5 cm) pouvant se rejoindre. Les feuilles se dessèchent par le milieu, les tissus au-dessus et au-dessous restent verts lors de l'attaque puis sèchent entièrement. Mycélium blanc visible en présence de rosée.</p>  | <p><b>Eté, automne :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• température et humidité élevées</li> <li>• la rosée</li> <li>• feutrage</li> <li>• trop d'azote nitrique (NO<sub>3</sub>)</li> <li>• fétuques rouges, agrostides</li> </ul>   |
|  <p><b>Fil rouge</b><br/>(<i>Laetisaria fuciformis</i>)</p>                            | <p>Taches irrégulières, extension très rapide. Par temps humide, il y a formation d'une sécrétion gélatineuse rose rouge, d'où le nom fil rouge.</p>  | <p><b>Printemps, automne, été à température moyenne :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• manque de vigueur</li> <li>• manque d'engrais surtout d'azote</li> <li>• température moyenne à humidité élevée</li> <li>• le vent, les instruments et les semelles disséminent le fil donc la maladie</li> <li>• fétuques rouges et ray-grass anglais</li> </ul> |
|  <p><b>Anthracnose</b><br/>(<i>Colletotrichum graminicola</i>)</p>                    | <p>Pâturin annuel : coloration jaune canari par plante avec des feuilles virant au rouge orange. Agrostide : taches très irrégulières (5 à 50 cm), le gazon devenant blanchâtre (forte ressemblance au Pythium). Parfois formation d'avercules (fructifications) foncées garnies d'épines, à la base des plantes.</p> | <p><b>Eté, automne :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• sol compacté, pauvre, piétiné</li> <li>• eau stagnante</li> <li>• feutre</li> <li>• pâturin annuel, agrostis</li> </ul>   |
|  <p><b>Fusariose estivale</b><br/>(<i>Fusarium poae</i>, <i>F. culmorum</i>)</p>      | <p>On observe des plages ou anneaux plus ou moins circulaires d'une dizaine de centimètres de diamètre, zones annulaires où le gazon prend une teinte vert jaune à fauve. Ces anneaux ou plages peuvent croître rapidement et deviennent coalescents.</p>   | <p><b>Les périodes d'avril à septembre</b>, si le climat est chaud et humide, sont favorables à l'installation de la maladie. Espèces de gazons les plus sensibles : <i>Agrostis spp.</i>, pâturin annuel et des prés, fétuque rouge, <i>Cynodon dactylon</i>.</p>  |
|  <p><b>Maladies du complexe à helminthosporioses</b><br/>(<i>Drechslera spp.</i>)</p> | <p>Les helminthosporioses (onze espèces différentes) forment un groupe de maladies qui entraînent des symptômes divers sur feuilles, collet ou sur l'appareil souterrain.</p>   | <p><b>Périodes favorables : printemps, été et début automne.</b> Conditions favorables : 20 à 35°C selon les espèces. Période douce prolongée et humide. Peut atteindre la grande majorité des graminées à gazon.</p>   |
|  <p><b>Rouilles</b> (<i>Puccinia spp.</i>)</p>  | <p>Parmi les rouilles susceptibles d'attaquer les gazons de graminées, six espèces ont une importance notable. Pustules jaunes, noires ou oranges bien visibles à la surface des feuilles.</p>  | <p><b>Printemps, été, automne :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• température douce</li> <li>• espèces sensibles</li> </ul>  |

# Mode d'emploi

## Préparation de la bouillie



Avant de démarrer la campagne de traitement, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement du pulvérisateur et de faire son étalonnage. Le calcul de la surface à traiter permet de connaître la quantité de bouillie à préparer et de ne pas avoir

d'excédents à éliminer en fin de traitement.

- Remplir aux 3/4 d'eau la cuve du pulvérisateur.
- Verser dans la cuve la quantité de produit nécessaire avec le système d'agitation déjà en marche pour obtenir une bonne mise en suspension.
- Compléter avec la quantité d'eau nécessaire en maintenant l'agitation et ce durant tout le traitement

## Mélanges et compatibilités

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

## Période et positionnement de l'application



**Dedicate**® peut s'utiliser toute l'année, sur gazons en croissance active ou en repos végétatif. Ses propriétés systémiques en font toutefois un produit adapté à la période de végétation active (printemps-été-début automne).

Pour obtenir l'efficacité optimale, il est nécessaire de positionner le traitement en préventif ou dès l'apparition visuelle des premiers symptômes de la maladie.

Si dans les semaines qui suivent le traitement, les conditions d'expression de la maladie restent favorables, surveillez l'état sanitaire de la zone traitée et renouveler si nécessaire la protection avec de préférence un fongicide à mode d'action différent de celui de **Dedicate**®.

**Dedicate**® protège efficacement jusqu'à 28 jours au moins dans la plupart des conditions si le traitement est bien réalisé en préventif. En cas de forte attaque et/ou de traitement trop tardif, renouveler la protection plus tôt si la maladie progresse.

**Dedicate**® s'intègre parfaitement dans un programme classique de protection fongicide. Son large spectre

d'action lui permet en outre de lutter contre de nombreuses maladies se rencontrant souvent de manière concomitante.

Dans un programme ciblé dollar spot, les traitements **Dedicate**® permettent aussi de lutter contre les maladies estivales ou de début d'hiver. Dans un programme ciblé fusariose hivernale, **Dedicate**® permet aussi en début de cycle de prolonger la protection contre les maladies estivales. En fin de cycle fusariose hivernale, son utilisation permet aussi de prévenir les attaques précoces de maladies estivales.

## Recommandations particulières



**Dedicate**® associe déjà 2 substances actives aux modes d'actions différents. Afin de limiter l'apparition de souches de champignons résistantes à l'un ou l'autre de ces modes d'action, il est aussi conseillé d'alterner les modes d'action en intégrant dans les

programmes de lutte, des produits à base de substances actives de familles chimiques différentes et/ou à modes d'action différents.

Dans tous les cas, il appartient à l'utilisateur d'un produit de vérifier avant son emploi, que la parcelle à traiter ne présente pas de souches de champignons résistantes, soit naturellement, soit par acquisition, en particulier du fait de l'usage répété de mêmes substances actives ou de mêmes familles chimiques.

## Conditions de traitement



**Dedicate**® peut s'appliquer à l'aide d'un pulvérisateur tracté ou porté, ou d'un pulvérisateur à dos. Afin d'assurer une répartition homogène du produit lors de l'application, privilégiez l'utilisation d'une rampe de pulvérisation.

- Traiter en absence de rosée.
- Consulter le service météo de votre région et choisir une journée sans vent ni pluie.
- Ne pas appliquer en conditions de sécheresse ou de gelée.
- Une pluie survenant peu après l'application (2 heures) ne diminue pas l'efficacité de **Dedicate**®.

# Équipements de Protection Individuelle (EPI)

| Caractéristiques des EPI  | PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE : |                                  |   |  |                   | Protection du travailleur |
|---|---|----------------------------------|---|--|-------------------|---------------------------|
|   | Mélange / Chargement                                | Application avec :               |   |  | Nettoyage         |                           |
|   |   | Pulvérisateur à dos ou une lance | Pulvérisateur à rampe                       |  |                   |                           |
|   |   |                                  | Tracteur sans cabine                        | Tracteur avec cabine                         |                   |                           |
| <b>GANTS EN NITRILE</b> NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A,B ou C) | Réutilisables                                       | Réutilisables                    | A usage unique intervention sur le matériel | A usage unique* intervention sur le matériel | Réutilisables     | Réutilisables             |
| <b>EPI VESTIMENTAIRE</b> conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1   | EPI vestimentaire                                   |                                  | ✓   | ✓  | EPI vestimentaire | ✓                         |
| <b>EPI PARTIEL</b> blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN 14605+A1                                    | EPI partiel   |                                  |   |  | EPI partiel       |                           |
| <b>COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE</b> catégorie III type 5 ou 6 certifiée EN14605+A1 : 2009                                       | Type 5 ou 6   | Type 5 ou 6                      | Type 5 ou 6                                 |  | Type 5 ou 6       |                           |
| <b>LUNETTES ou ECRAN FACIAL</b> certifiés EN 166 (CE, sigle 3)  | ✓   | ✓                                | ✓   | ✓  | ✓                 |                           |
| <b>BOTTES</b> certifiées EN13 832-3   | ✓   | ✓                                | ✓   |  | ✓                 |                           |

\*Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

## Gestes responsables et professionnels

### LES BONS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ



► **N'utilisez les produits phytopharmaceutiques que si nécessaire.**



► **Protégez votre santé et celle de votre entourage.**



► **Surveillez les conditions météorologiques.**



► **Protégez les points d'eau.**



► **Protégez les pollinisateurs.**



► **Préservez la faune sauvage.**



**D'INFOS SUR [WWW.UIPP.ORG/PHYTOPRATIQUE](http://WWW.UIPP.ORG/PHYTOPRATIQUE)**

**IMPORTANT :** Les indications d'emploi inscrites sur nos notices et étiquettes sont établies d'après les résultats d'essais officiels et privés qui se sont montrés les plus constants dans la pratique. Elles ne constituent pas de règles absolues, mais des recommandations générales qui doivent être adaptées au cas particulier de tout traitement, en raison de nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle, tels que nature du sol local, variétés végétales, conditions atmosphériques particulières, matériel et conditions d'application. Aussi nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats et conséquence de cette adaptation, même à défaut de contre-indications. L'utilisation, en dehors de notre contrôle, laisse au compte de l'utilisateur les risques éventuels inhérents au stockage, à l'emploi et à la manipulation de nos produits. En outre, l'utilisateur doit également s'assurer, en cas de traitements successifs, de la compatibilité des produits utilisés. De ce fait, notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités contrôlées, légalement autorisées à la vente et conformes à la formule indiquée sur l'emballage.

**envu™**

3 place Giovanni Da Verrazzano  
69009 Lyon, France

Pour plus d'informations sur les produits, consulter :  
**[www.fr.envu.com](http://www.fr.envu.com)**

**envu**  **Espaces Vert**  
**0 800 008 401** Service & appel gratuits

N° agrément Bayer S.A.S : RH02118 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.



ATTENTION

DEDICATE®

H361d Susceptible de nuire au fœtus

H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

## Précautions et bonnes pratiques

### Pour le stockage

- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris pour les animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.
- Température de stockage : minimale 5°C et maximale 40°C

### Pour l'emploi

- Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire.
- Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés.
- Ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Traiter en l'absence de vent.
- Ne jamais vider les fonds de cuve dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.

### Pour l'élimination du produit et de l'emballage

- Conserver les produits ou les reliquats dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière et au frais.
- La gestion des effluents est réglementée.

Associé aux bonnes pratiques, le Phytobac® préserve la qualité de l'eau en réduisant les pollutions ponctuelles\*\* lors des rinçages et lavages du matériel.

\*\* Pollutions générées par de mauvaises manipulations ou en absence de Bonnes Pratiques.

## Informations sur les premiers soins

**Conseils généraux :** S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart

**En cas d'inhalation :** Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

**En cas de contact avec la peau :** Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux :** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'œil. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

**En cas d'ingestion :** Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique.

ADIVALOR : tous les lieux et dates de collecte des emballages vides de produits phytosanitaires (E.V.P.P.) et produits phytosanitaires non utilisés (P.P.N.U.) sur :

- Site : [www.adivalor.fr](http://www.adivalor.fr)
- Email : [infos@adivalor.fr](mailto:infos@adivalor.fr)
- N° AZUR : 08 10 12 18 85

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**